

Conseil municipal Mardi 13 décembre 2022

Budget 2023

Ordre du jour

Budget 2023

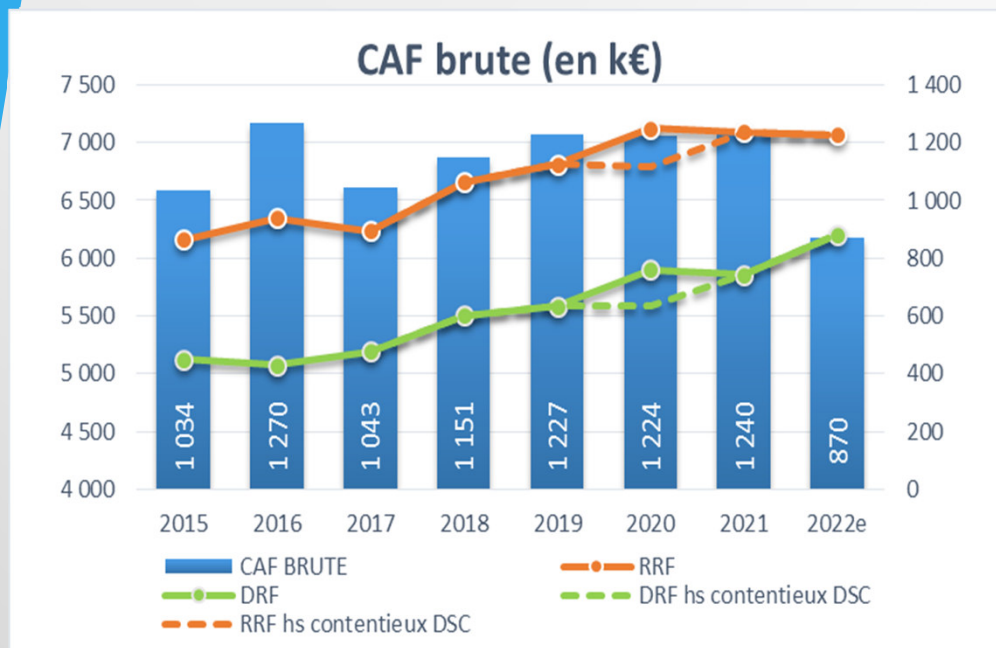
1. Le contexte
2. La prévision 2022
3. Le budget 2023

1. Le contexte

- Contexte budgétaire dans l'environnement international et européen
- Au niveau national, la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 :
 - Hausse des concours financiers de l'Etat
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement en fonction du taux d'inflation minoré de 0,5 point
- Le projet de loi de finances pour 2023

2. Les finances de la commune : prévision 2022 (rappel)

2. Les finances de la commune : prévision 2022



➤ Stabilisation des recettes réelles de fonctionnement (RRF)

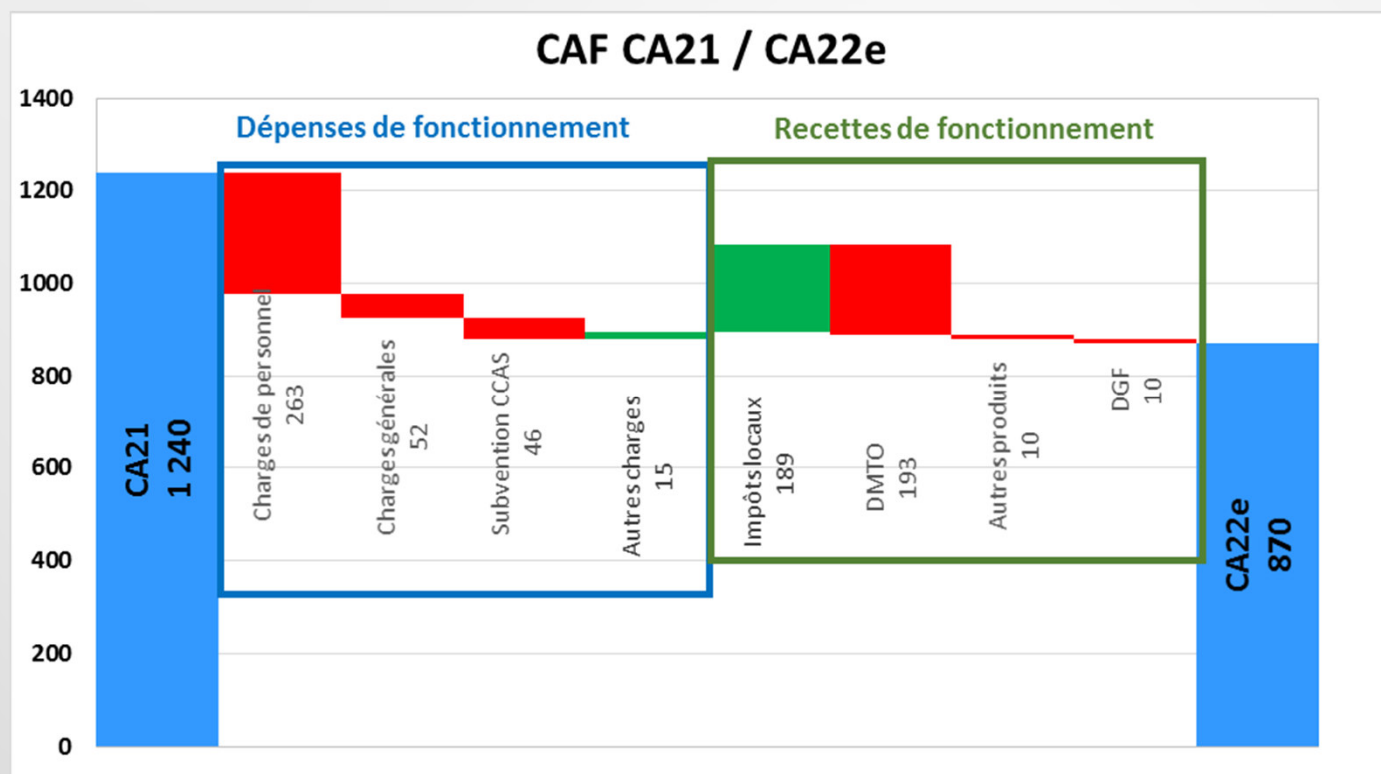
- + 4,7% sur les impôts locaux (hausse des bases, rôles supp.) (+187k€)
- – 27% projeté sur les DMTO (-193k€)

➤ Hausse des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) qui s'explique principalement par 3 éléments :

- + 3,4% de charges à caractère général par rapport à 2021 lié à la hausse potentielle des charges d'énergie, de denrées alimentaires et de frais d'avocat sur contentieux antérieurs (de 2014 à 2022)
- + 7,4% de charges de personnel (augmentation du point d'indice, refonte catégorie C, remplacements du fait de l'absentéisme, recrutements responsable équipements sportifs, conseiller numérique et chargée de mission développement durable en année pleine....)
- + 6,5% d'autres charges de gestion courante (subvention d'équilibre CCAS en hausse)

➤ **Estimation de la CAF à hauteur de 870k€ du fait du dynamisme de la fiscalité locale : 3 994k€ 2021, 4 182k€ projetés en 2022**

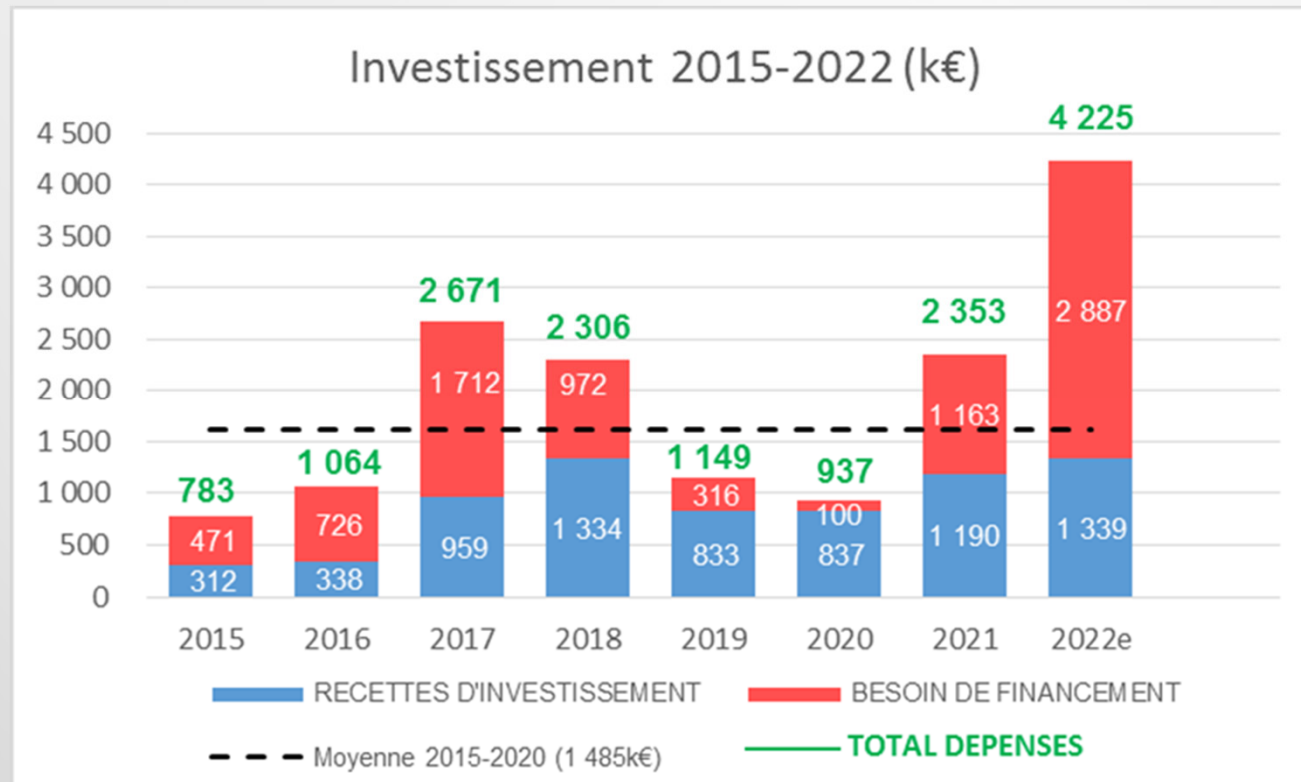
CAF 2021 VS CAF CA 2022^e



La baisse de la CAF s'explique principalement par 4 éléments :

- La hausse des dépenses de personnel (point d'indice, GVT, recrutements)
- La hausse des charges générales notamment du fait de la hausse des denrées alimentaires et des frais d'avocat (anciens contentieux)
- La hausse de la subvention d'équilibre au CCAS (charge de personnel en hausse)
- La baisse des DMTO (prévision 520k€ contre 713k€ en 2021)

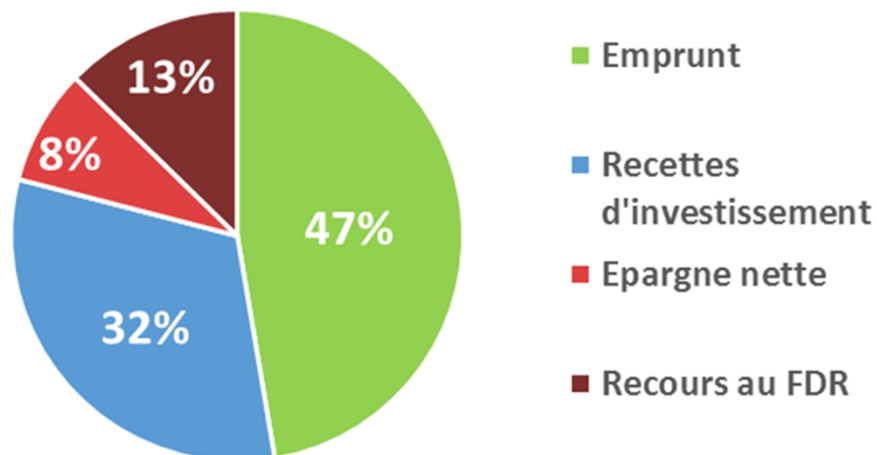
Les investissements 2022



Le montant total des investissements 2022 (réalisé + engagé en reste à réaliser) devrait atteindre 4,2M€, soit bien au-delà de la moyenne de ces 7 dernières années (1,61M€).

Financement de l'investissement

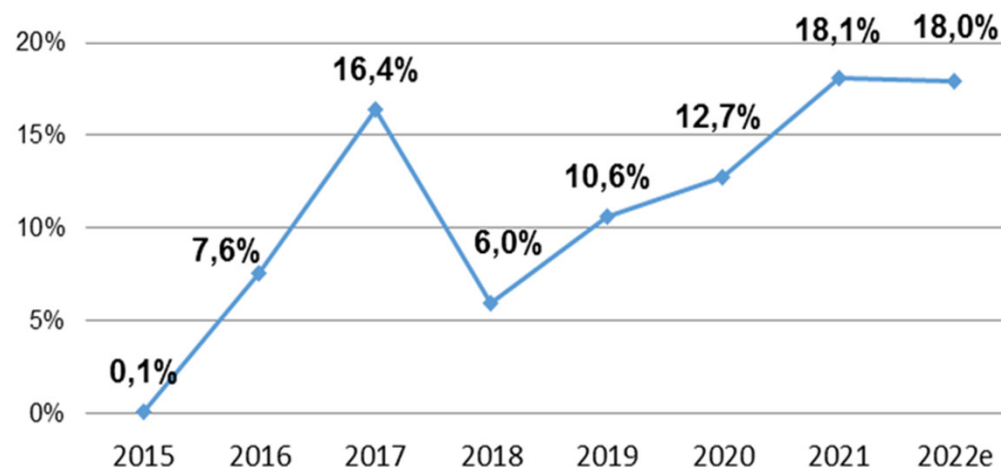
Financement de l'investissement 2022



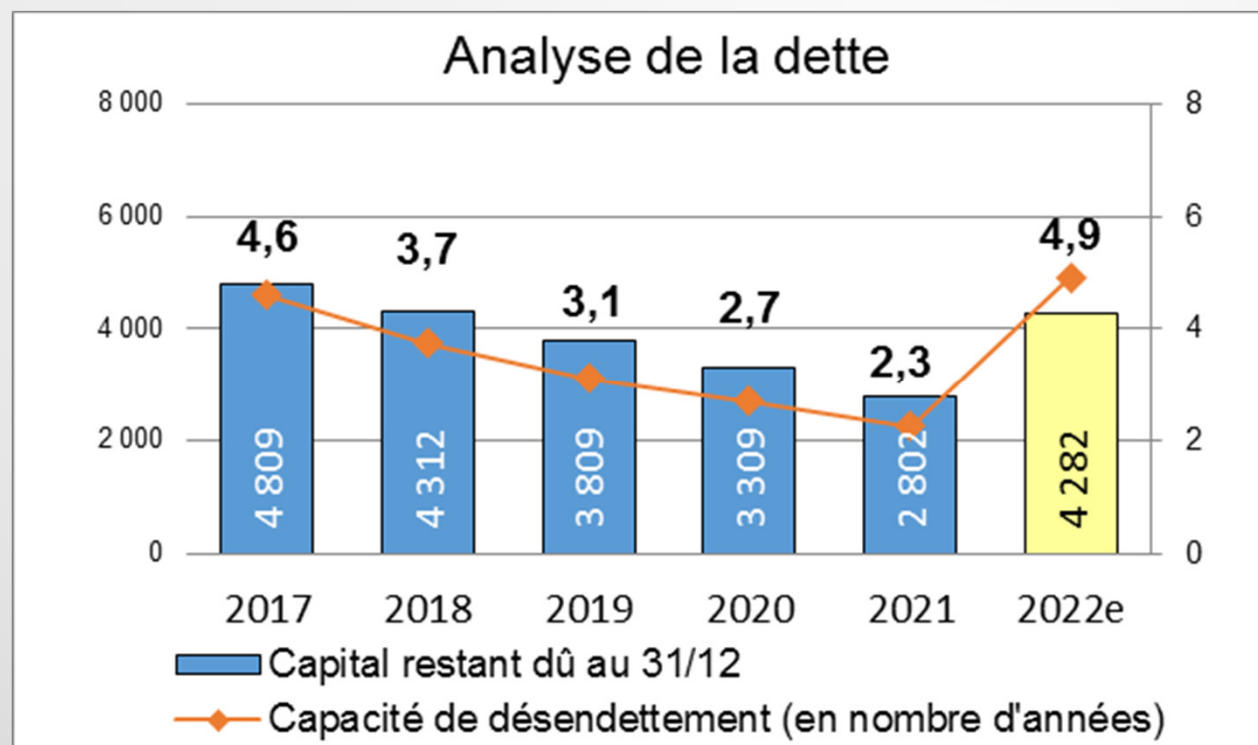
La CAF nette dégagée de 350K€ permettrait alors de financer environ 8% des investissements 2022, le prélèvement sur le fonds de roulement 13% et le recours à l'emprunt (2M€) financerait 47% de ces investissements.

Au sein des recettes d'investissement, le niveau des subventions sera particulièrement important en 2022, tout comme en 2021, du fait d'un travail approfondi sur la recherche de financements.

Evolution du taux de financement "subventions"



Evolution de la dette depuis 2015



Fin 2022, la capacité de désendettement atteindrait 4,9ans du fait du recours à l'emprunt à hauteur de 2M€ (taux fixe de 2,17%).

3. Les finances de la commune : Le budget 2023

BP 2023 – Budget Principal

Fonctionnement



Principales évolutions par rapport au BP 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
011	Charges à caractère général	1 388 565,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 871 648,00
014	Atténuations de produits	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	983 870,00
Total des dépenses de gestion courante		6 246 083,00
66	Charges financières	85 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 356 083,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	484 773,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		984 773,00
TOTAL		7 340 856,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
013	Atténuations de charges	33 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 234 200,00
73	Impôts et taxes	5 186 880,00
74	Dotations, subventions et participations	795 776,00
75	Autres produits de gestion courante	64 500,00
Total des recettes de gestion courante		7 314 856,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 315 856,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00
TOTAL		7 340 856,00

Charges générales

- Alimentation + 5k€ : Hausse du bio dans les repas
- Location véhicule électrique frigorifique + 9k€
- Charges locatives +9k€ : travaux étanchéité la Poste
- Entretien terrains +9k€ : élagages, équipements sportifs

Charges de personnel

- Revalorisation 2022 point d'indice : + 115k€ (dont prime annuelle +7k€)
- GVT + 46k€ (refonte grille catégorie C, avancements...)
- Entrées : recrutements en année pleine (responsable équipement sportif, ATSEM) + 28k€
- Sorties : invalidité, recensement - 39k€

Autres charges de gestion courante

- Subvention CCAS + 40k€
- Participation OGEC + 15k€
- Subvention Lucarne + 25k€

Produits des services

- Hausse des tarifs (3%) + 18k€
- Redevances camping + 29k€
- Repas scolaires - 26k€

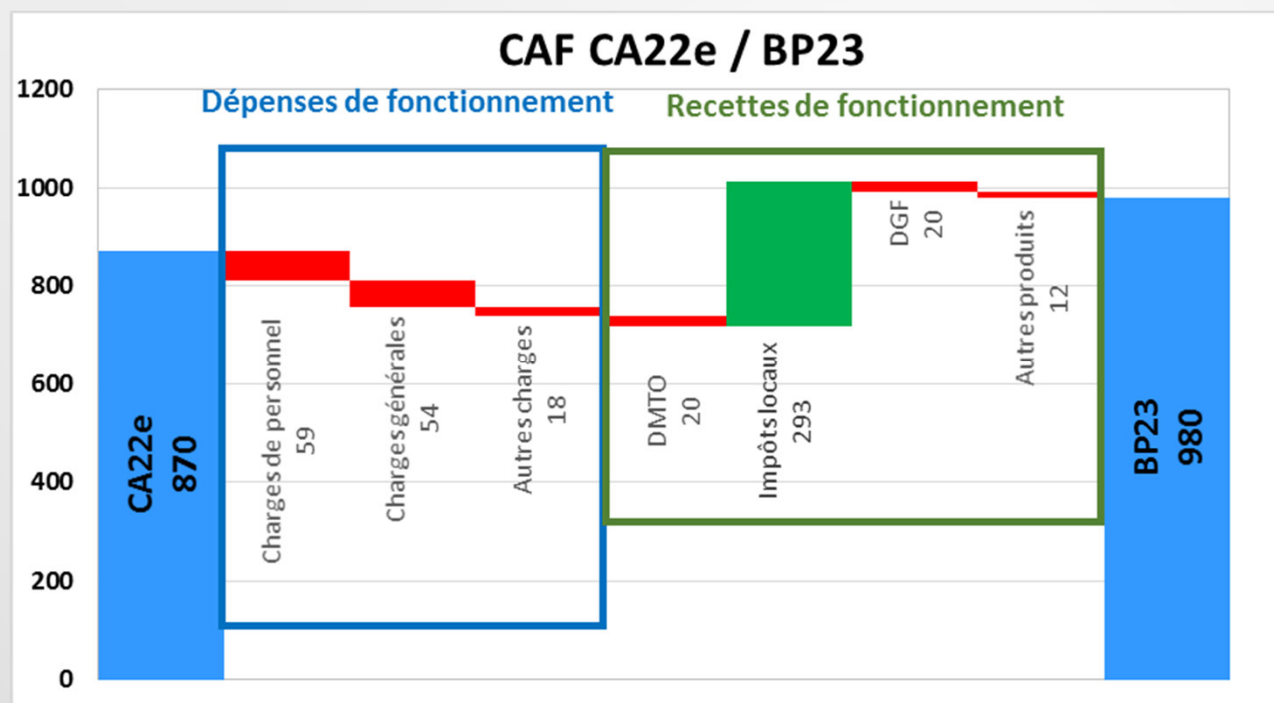
Impôts et taxes

- Contributions directes (TH/TF) + 464k€
- Droits de mutation - 20k€

Dotations et participations

- DGF - 15k€
- Autres participations (Conseiller numérique, FIPHP, participation repas à 1€...) + 10k€
- Dotation de recensement - 10k€

CAF 2022^e VS CAF BP2023



- En dépense, les principales évolutions proviennent :
 - des charges de personnel (revalorisation point d'indice 2022 en année pleine)
 - de l'intégration d'une maintenance préventive plus importante sur les bâtiments (enveloppe SDI + 30k€)
 - d'un accroissement du bio dans la confection de repas (+ 10k€)
 - de la location d'un véhicule électrique frigorifique (+ 8k€)
- En recette, la baisse prévisionnelle des droits de mutation et de la DGF (- 40k€) est compensée par le potentiel dynamisme des impôts locaux (+293k€).

BP 2023 – Budget Principal

Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	762 364,86
204	Subventions d'équipement versées	93 365,00
21	Immobilisations corporelles	1 428 379,31
23	Immobilisations en cours	2 517 322,81
Total des dépenses d'équipement		4 801 431,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	575 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
Total des dépenses financières		585 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 386 431,98
040	Opérations d'ordre entre sections	25 000,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		55 000,00
TOTAL		5 441 431,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
13	Subventions d'investissement	855 401,07
16	Emprunts et dettes assimilées	2 491 257,91
Total des recettes d'équipement		3 346 658,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	580 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
024	Produits de cessions	500 000,00
Total des recettes financières		1 080 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 426 658,98
21	Virement de la section de fonctionnement	484 773,00
040	Opérations d'ordre entre sections	500 000,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 014 773,00
TOTAL		5 441 431,98

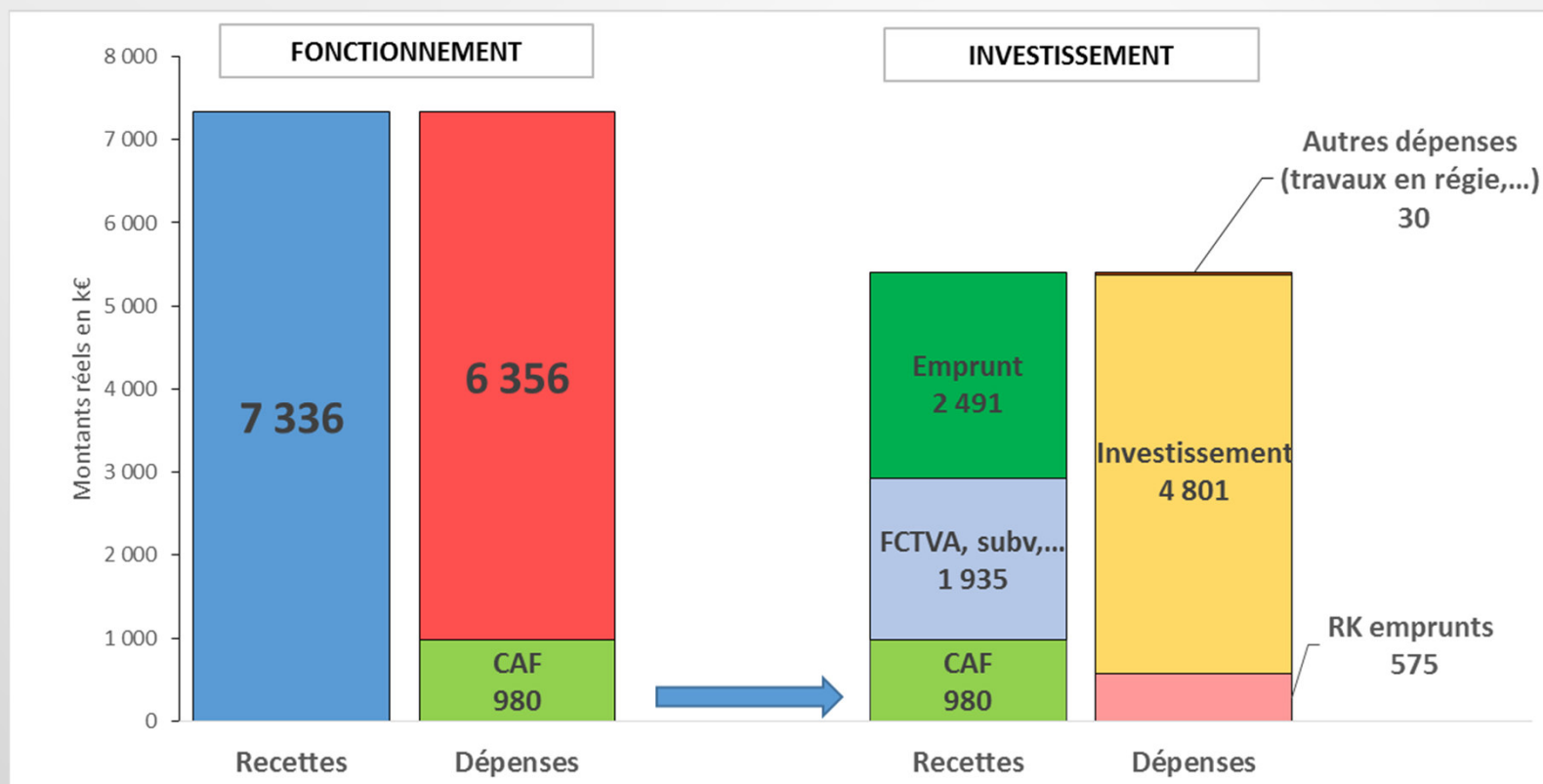
Projets (en k€)	BP 2023
Aménagement rue Plessis	803
Rénovation gymnase HLR + chaudière	270
Etudes salle associative (dont MOE)	325
Travaux sentiers côtiers	30
Voirie, éclairage public et réseaux	432
Bâtiments et autres équipements sportifs	176
Eaux pluviales	126
Terrains	21
Matériel divers	284
Etudes et logiciels	271
Attribution de compensation négative	85
Total dépenses d'équipements (propositions nouvelles)	2 823
Restes à réaliser 2022	1 978
Total dépenses d'équipements (prop nouvelles + RAR)	4 801
Travaux en régie	20
Dépenses imprévues, dotations et participations	10
Total dépenses investissement (hors remb capital emprunts)	4 831
Recettes FCTVA	330
Taxe d'aménagement	250
Subvention d'équipements	601
Cessions	500
Total recettes (hors emprunt)	1 681
Restes à réaliser 2022	254
Total recettes (hors emprunt) +RAR	1 935
Dépenses nettes	2 896

Montant
projeté au
DOB :
2 850k€

Budget « transitions » 2023

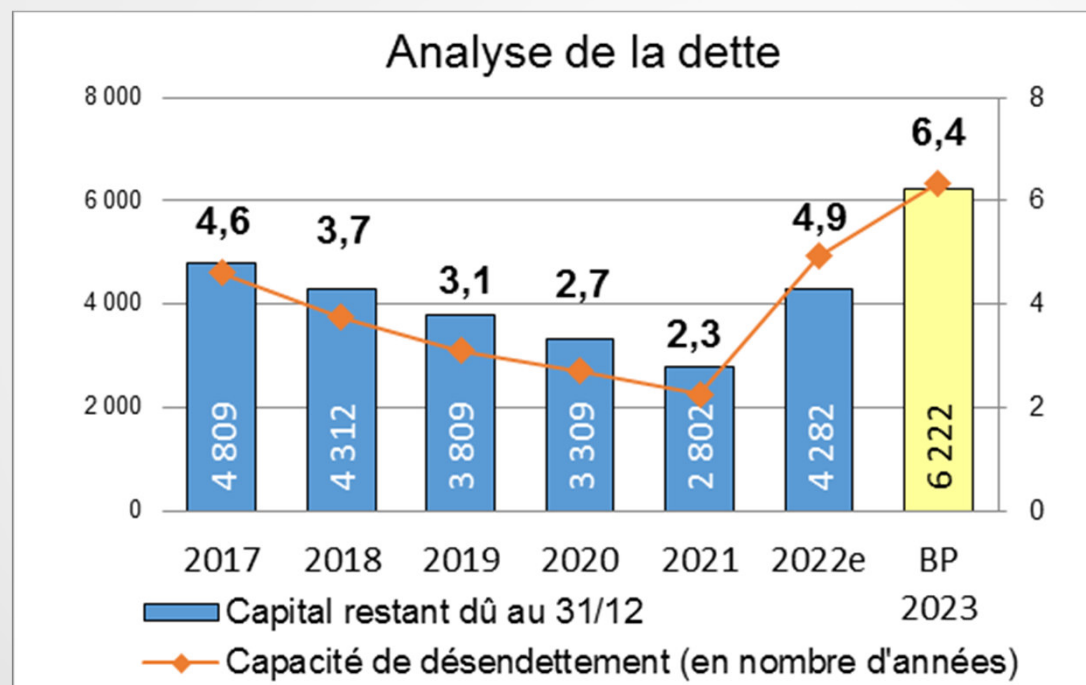
Projet	Description des actions	Montant estimé
Aménagement rue Plessis	Création d'un axe cyclable sur la totalité du projet : chaudiou et zone de rencontre à 20km/h Désimperméabilisation des espaces => plantation, bande verte, zone de stationnements avec joint gazon Absorption des eaux de ruissellement des voiries dans des fosses pour les plantations (fosse de Stockholm)	360 000
Etudes salle associative	Maîtrise d'œuvre (1/3 de 250k€)	83 000
Pistes cyclables	Aménagements dédiés aux déplacements doux	20 000
Eclairage public	Programme annuel (passage en LED)	50 000
Travaux écoles	Remplacement sources lumineuses Touline (passage en LED)	21 000
Chaudière gymnase HLR	Participation à préciser (apport au capital de la future SPL)	100 000
Travaux de rénovation gymnase HLR	Travaux énergétiques en lien avec l'audit en cours : remplacement menuiseries extérieures, isolation des conduites, régulation chaudière... Remplacements des sources lumineuses Remplacement portes issues de secours (isolation)	85 000
Véhicule électrique	Camion benne équipements sportifs	40 000
Plantation d'arbres	Opération 1000 arbres + ST + bois du Ratz	15 000
Audit énergétique	Audit énergétique sur les bâtiments suivants : école élémentaire Les Corallines, école maternelle Les Corallines, restaurant scolaire et gymnase Parc Franco (ratio de 6 k€ / bât).	24 000
Achats de matériel	Achats de guirlandes LED	3 000
TOTAL BUDGET "TRANSITIONS"		801 000
TOTAL BP 2023		2 822 965
Ratio budget "transitions"		28%

Budget 2023



- La CAF du BP 2023 s'établit à 980k€ permettant ainsi de financer 18% des dépenses d'investissement 2023 (RAR compris).

Analyse de la dette



- La capacité de désendettement augmenterait alors sur 2023 du fait de l'emprunt d'équilibre évalué à 2 491k€.
- Cet emprunt d'équilibre sera réduit lors du vote du budget supplémentaire 2023 en fonction de l'affectation du résultat 2022.

Budget annexe Lucarne



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
011	Charges à caractère général	51 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	91 540,00
Total des dépenses de gestion courante		193 190,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		196 190,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		19 000,00
TOTAL		215 190,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	214 190,00
Total des recettes de gestion courante		214 190,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		214 190,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00
TOTAL		215 190,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	1 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 000,00
TOTAL		19 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
13	Subventions d'investissement	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
Total des recettes financières		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00
21	Virement de la section de fonctionnement	1 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	18 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 000,00
TOTAL		19 000,00

- 3 évolutions significatives au BP 2023 par rapport au BP 2022 :
 - programmation culturelle communale (+12k€ : 6 spectacles)
 - hausse des charges de personnel (+3k€ : point d'indice)
 - investissements plus importants (+6k€ : matériels incendie, scénique et de cuisine)
- Ces évolutions engendrent donc une hausse de la subvention communale (+24k€) permettant d'équilibrer le budget.

Budget annexe Mouillages

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
011	Charges à caractère général	70 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 000,00
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00
Total des dépenses de gestion courante		220 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		222 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 000,00
TOTAL		267 500,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00
Total des dépenses d'équipement		68 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		68 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	1 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 000,00
TOTAL		69 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	266 500,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
Total des recettes de gestion courante		266 500,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		266 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00
TOTAL		267 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2023
13	Subventions d'investissement	24 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
Total des recettes d'équipement		24 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		24 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	45 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		45 000,00
TOTAL		69 000,00

- En fonctionnement, budget en légère hausse par rapport au BP 2022 du fait des charges de personnel (point d'indice) et de la hausse potentielle de l'AOT mouillages.
- En investissement, le niveau d'amortissement et les subventions d'équipement (PNR) permettent d'envisager plusieurs projets (mouillages à moindre impact écologique, service de rade, base à bateau...).